

Projet éducatif - Ville de Locronan

Objectifs

Chargée de mettre en œuvre un Centre de Loisirs sans Hébergement (CLSH) permettant d'accueillir tous les enfants dès leur scolarisation, la commune de Locronan s'engage dans l'élaboration d'un projet éducatif.

Il permettra d'affirmer et de valoriser les actions que la commune souhaite promouvoir sur son territoire en matière d'enfance-jeunesse.

Les finalités que se fixent les élus pour le bon fonctionnement du CLSH et le maintien, au sein de la commune, des structures d'accueil dédiées aux enfants, sont tout d'abord de garantir une égalité d'accès aux services quelle que soit la situation sociale des familles ; ensuite de permettre à l'enfant de s'épanouir et de développer son "savoir-faire" et son "savoir être", encadré par des adultes professionnels de l'enfance qui respecteront les besoins et les caractéristiques de chaque âge.

Dans un cadre sécurisant et accueillant, l'enfant pourra ainsi :

- profiter d'un temps de vacances au sein de l'accueil de loisirs
- participer à des séjours de vacances (entre 2 et 5 nuits) durant la période estivale
- s'intégrer dans le groupe, communiquer avec les autres enfants et les adultes qui l'entourent
- s'épanouir par le jeu, le sport
- éveiller ses sens, sa curiosité, son imagination au travers de pratiques nouvelles
- apprendre à se responsabiliser au sein de la vie quotidienne du centre
- s'associer à la mise en place de projets ou d'activités ludiques ou sportives, devenant ainsi citoyen.

Les encadrants auront aussi le devoir de communiquer avec les familles.

Dans un souci de créer d'autres liens, des échanges intergénérationnels pourront être mis en place, ainsi que des activités communes avec les autres acteurs locaux liés à l'enfance.

L'échange

Les animateurs ont, comme les parents, un rôle éducatif auprès des enfants.

Les échanges et les relations inter-personnelles contribuent à la socialisation et à l'intégration dans le groupe, autour d'un lieu, de personnes identifiées et dans les relations collectives.

Ces échanges s'effectuent

- entre les enfants
- entre jeunes et adultes
- vers des lieux extérieurs

Les sorties peuvent être des événements où la notion de groupe contribue à l'épanouissement de chacun.

L'intégration

Elle suppose la plus grande accessibilité de la structure d'accueil, aux enfants de la commune de Locronan mais aussi à ceux des communes avoisinantes, sans aucun type de discrimination (raciale, religieuse, philosophique, sociale).

L'accessibilité financière est désormais favorisée par une tarification basée sur le quotient familial.

Le lien

Un projet éducatif englobe toutes les formes d'actions liées à l'enfance. Les différents lieux fréquentés par les enfants peuvent être mis en réseau : centre de loisirs, garderie périscolaire, école, créant ainsi un socle d'accueil.

Ceci afin de permettre une continuité dans le temps de vie de l'enfant.

Lieux d'accueil

- Un espace spécifique aux 2-5 ans durant les vacances, et commun à toutes les tranches d'âge sur les temps de garderies(périscolaires ou d'ALSH).
- Les locaux de l'ancienne école privée sont mis à disposition pour les 6-12 ans, ce qui implique des difficultés de gestion matérielle et de logistique.
- Une réorganisation des espaces d'accueil des enfants sera mise en pratique en Février 2014 lorsque le centre de loisirs s'installera dans les locaux de l'école Yves Tanguy.

Personnel

- Une directrice DUT carrières sociales
- Une directrice adjointe BEATEP
- Des animateurs BAFA
- Des stagiaires BAFA et BAFD
- Du personnel communal détaché des écoles, assurant la garderie péri-scolaire.

Pédagogie

Afin de renforcer le lien entre les différentes structures d'accueil, il est important de responsabiliser chacun des animateurs sur les points suivants :

- privilégier l'accueil et les échanges {ENFANT/ENFANT, ENFANT/ADULTE, ADULTE/ADULTE}
- organiser différents pôles d'activités en respectant les tranches d'âge et le rythme des enfants
- fixer des repères :
 - *l'aire d'accueil*
 - *l'espace ludique*
 - *l'aire de repos*
 - *les espaces rangements*

Des formations leur seront dispensées si nécessaire.